

DÉCLARATION 
DE CONFORMITÉ AU TYPE

Nous, **SMG Sarl** - 8, rue du Paquier - 21600 LONGVIC, déclarons sous notre seule responsabilité que les rideaux d'air **RID 6000-2 / RID 9000-2 / RID 12000-2** commercialisés sous la **marque S.PLUS** sont conformes au type décrit dans les certificats d'examen CE et aux dispositions des Directives du Conseil de l'Union Européenne, concernant le rapprochement des législations des états membres relatives à la Compatibilité Electromagnétique (2004/108/UE), la directive machine (2006/42/UE) et la norme EN 50366 relative à l'exposition aux champs magnétiques. Cette conformité est présumée par la référence aux spécifications suivantes :

Compatibilité électromagnétique :

EN 61000-6-2 Norme générique immunité pour les environnements industriels
EN 61000-6-3 Norme générique émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

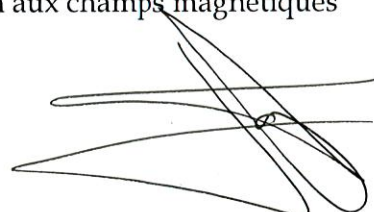
Directive Machine :

EN 60204-1 Norme générique sécurité
EN 292-1 Norme principes généraux de conception des machines
EN 294 Norme produit émission

Normes pour la Basse Tension :

EN 60335-1 Norme générique sécurité
EN 60335-2-30 Norme chauffage des locaux sécurité
NF EN 50366 :2003 Norme exposition aux champs magnétiques

Fait à Longvic, le 11 Janvier 2013



L. GAYOT
Responsable Technique